



Agir pour
la biodiversité



Monsieur le Directeur
DREAL Centre-Val de Loire
5 avenue Buffon
CS 96407
45064 Orléans Cedex 2

Orléans, le 1^{er} décembre 2023

Objet : projet de réintroduction du Balbuzard pêcheur sur le littoral méditerranéen

Monsieur le Directeur,

Suite à la réunion de présentation du projet repris sous rubrique, le 15 novembre à la DREAL, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après l'avis des associations de protection de la nature de la région.

En vous en remerciant d'avance pour l'attention que vous lui porterez et en nous tenant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Jacques LUCBERT
Président d'Indre Nature

Jean PINSACH
Président de
Loir-et-Cher Nature

Martine BURGUIERE
Co-présidente de
Loiret Nature Environnement

Christian ANDRES
Président de la LPO
Centre-Val de Loire

Isabelle VAISSADE-MAILLET
Présidente de Nature 18

Etienne VERSCHUEREN
Président de
Sologne Nature Environnement

Projet de réintroduction du Balbuzard pêcheur sur le littoral méditerranéen français

Avis des associations de la région Centre-Val de Loire après la réunion d'information du 15 novembre 2023 à la DREAL Centre-Val de Loire

1^{er} décembre 2023

Le projet

Le projet de réintroduction du Balbuzard pêcheur sur le littoral méditerranéen français, porté par la SNPN et la LPO Occitanie et présenté par les porteurs du projet le 15 novembre lors d'une réunion à la DREAL Centre-Val de Loire, prévoit la translocation de 120 poussins vers deux sites, l'un en Camargue et l'autre dans l'Hérault. Les populations donatrices identifiées sont, à ce jour, la région Centre-Val de Loire en France et l'Allemagne, voire la Norvège.

Ce second projet de translocation en France, qui succède à celui du Marais d'Orx en 2018, se réfère à deux documents : le *Plan national d'action en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche 2020-2030* et le *Plan de rétablissement et de sauvegarde du Balbuzard pêcheur en Europe, notamment dans le bassin méditerranéen* (Dennis, 2016), document élaboré à la demande du Conseil de l'Europe (dans le cadre du plan paneuropéen) par Roy Dennis, spécialiste de l'espèce et l'un des pionniers de la réintroduction.

Le projet est basé sur le postulat que le Balbuzard pêcheur était autrefois répandu en Europe mais que les persécutions humaines l'ont éradiqué de nombreuses régions, dans lesquelles il conviendrait aujourd'hui de le faire revenir. Si les régions du nord de l'Europe abritent des populations en bon état de conservation, il est un fait que, dans le sud, le balbuzard reste absent ou très localisé.

Pour aider à la reconquête du bassin méditerranéen par l'espèce, les promoteurs de ce nouveau projet proposent de créer, par la méthode de la translocation, une métapopulation sur le littoral, dans le « continuum » entre le nord de l'Europe et la Méditerranée.

Avis des associations

1. Opportunité

Les associations regrettent que le projet n'ait pas fait l'objet, dès le départ, d'une étude d'opportunité au sein de la communauté scientifique et naturaliste française, en particulier des personnes compétentes impliquées au quotidien dans la préservation de l'espèce, au lieu de faire intervenir immédiatement des naturalistes étrangers totalement acquis au principe de la réintroduction.

2. Conformité avec le Plan national d'action

Ce nouveau projet repose sur l'argument que « la translocation est encouragée par le *Plan de rétablissement et de sauvegarde du Balbuzard pêcheur en Europe* et par le *PNA Balbuzard-Pygargue*. Hormis le fait que le document écrit par Roy Dennis (fervent adepte de la réintroduction) n'a pas fait

l'objet d'une large consultation en région Centre-Val de Loire, il apparaît incomplet et n'est étayé par aucune analyse biogéographique. Il encourage le principe de la réintroduction dans les pays où l'espèce est absente, mais pas clairement en France, où le Balbuzard est en pleine expansion. On peut d'ailleurs y lire que « *la réintroduction n'est pas une priorité en France* » (page 15).

La lecture que nous faisons de ces deux documents est que les États doivent surtout favoriser la recolonisation naturelle de l'espèce, notamment par la gestion des habitats et la prévention des dérangements.

3. Spécificité de la population méditerranéenne

Le projet méconnaît les résultats des recherches les plus récentes et les nombreuses publications appelant à ne pas introduire de balbuzards continentaux en Méditerranée (e. a. Duriez *et al.*, 2022 ; Monti *et al.*, 2022 ; Triay *et al.*, 2020).

En effet, Flavio Monti, Olivier Duriez et leur équipe ont montré que des différences significatives existaient, au niveau génétique et comportemental, entre les balbuzards méditerranéens et continentaux et que la population méditerranéenne était en voie de spéciation (Monti *et al.*, 2018). L'introduction d'oiseaux issus du pool continental migrateur pourrait contrarier ce processus et fragiliser le noyau méditerranéen.

Ce projet de translocation est donc susceptible de générer un risque supplémentaire pour la population méditerranéenne, qui reste très menacée.

La solution la plus efficace pour renforcer le noyau méditerranéen serait de régler de toute urgence les problèmes rencontrés par le balbuzard en Corse (où l'espèce est victime de l'écotourisme), de favoriser la recolonisation de la Sardaigne et de l'archipel toscan mais aussi de s'assurer de sa préservation dans les autres noyaux, notamment aux Baléares, en Algérie et au Maroc.

4. Statut du balbuzard en France

Depuis son retour spontané en France au début des années 1980, l'espèce est en expansion continue et occupe aujourd'hui 19 départements de l'Hexagone, avec une implantation spontanée en Moselle en 2008 à plus de 350 km du noyau orléanais. Ce petit noyau lorrain s'étend à son tour vers les régions voisines. En clair, la population française se porte bien, l'essaimage ne s'est jamais interrompu et continue à un rythme tout à fait comparable à ce qui se passe dans le reste de l'Europe. **Ces éléments ne plaident pas en faveur de projets de translocation en France.**

5. Capacité d'accueil des milieux camarguais

L'analyse de l'écologie du Balbuzard, en particulier du choix de ses sites de reproduction, laisse penser que les milieux littoraux de Camargue ne correspondent guère aux habitats préférentiels de l'espèce, ni pour l'installation des nids, ni pour les lieux d'alimentation. Aucun des habitats recherchés par l'espèce pour sa reproduction ne semble présent sur les sites de lâchers pressentis, ni falaises marines rocheuses, ni massifs forestiers parsemés d'étangs... Certes le delta du Rhône avec ses ressources trophiques importantes reste un milieu intéressant pour une espèce piscivore mais les milieux marins et estuariens turbides limitent les capacités de chasse du rapace et des emplacements pour l'installation des nids manquent à l'évidence. La fréquentation du delta par des balbuzards migrants ou hivernants n'est pas un critère suffisant.

6. Prélèvements en région Centre-Val de Loire

Depuis 1996, huit programmes de translocation ont été menés en Europe, principalement à partir d'oiseaux provenant d'Écosse, d'Allemagne ou de Fennoscandie, donc depuis des populations donatrices riches de 300 (Écosse) à près de 5000 couples (Suède)¹. Comparée à ces populations nordiques, celle du centre de la France est minuscule. De plus, de 2018 à 2021, elle a fait l'objet de prélèvements pour la réintroduction dans le marais d'Orx, projet qui n'avait déjà pas fait l'unanimité. **Entreprendre, trois ans plus tard, de nouveaux prélèvements dans une population si réduite, sans étude circonstanciée de surcroît, nous apparaît inconsidéré.** Ces ponctions additionnelles ne peuvent que retarder le phénomène de saturation des milieux et donc ralentir la reconquête naturelle de l'Hexagone.

En conclusion

Ce nouveau projet de réintroduction du balbuzard ne nous semble aucunement justifié. Il ne constitue pas une action prioritaire du PNA **et, surtout, n'est pas une réponse adéquate aux menaces pesant sur la population méditerranéenne.**

Plus grave, au vu des résultats des recherches menées sur cette population, il constitue même un risque qui pourrait la fragiliser à court ou moyen terme.

Puisque des moyens financiers semblent exister, il serait bon qu'ils soient redirigés vers des actions concrètes de conservation dans les noyaux existants, avant d'envisager de ponctionner d'autres populations, *a fortiori* sans évaluation des impacts des prélèvements réalisés de 2018 à 2021 dans la population du Centre-Val de Loire.

Les associations demandent donc à la DREAL Centre-Val de Loire :

- de suspendre la discussion autour de ce projet tant que son opportunité même n'aura pas été discutée au sein d'un comité de chercheurs et de scientifiques français et italiens ;
- de préserver étroitement la dynamique de la population naturelle française pour qu'elle puisse poursuivre son expansion et d'arrêter d'envisager de la ponctionner pour tout projet de réintroduction en France ;
- de mettre en œuvre rapidement une étude sur son état suite aux prélèvements pour le marais d'Orx.

¹ Les financeurs du projet, la fondation Pro Pandion, ont eux-mêmes mené un programme de réintroduction en Suisse de 2015 à 2019 (66 poussins venant principalement d'Allemagne et de Norvège), programme qui, huit ans plus tard, n'a toujours donné lieu à aucune reproduction en Suisse.

Références

Dennis, R. 2016. *Plan de rétablissement et de sauvegarde du Balbuzard pêcheur en Europe, notamment dans le bassin méditerranéen*. T-PVS/Inf(2016) 12. 25 p.

Duriez O., Sforzi A., Triay-Bagur R., Robert A., Sarrazin F., Monti F. 2022. Boldness cannot save osprey in its Mediterranean ecosystem: A reply to Martinez-Abraín. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2022.109640>.

Monti F., Delfour F., Arnal V., Zenboudji S., Duriez O., Montgelard C., 2018. Genetic connectivity among osprey populations and consequences for conservation: philopatry versus dispersal as key factors. *Conserv. Genet.* 19, 839–851. <https://doi.org/10.1007/s10592-018-1058-7>.

Monti F., Montgelard C., Robert A., Sforzi A., Triay R., Sarrazin F., Duriez O., 2022. Evolutionary risks of osprey translocations. *Science* 376, 468–469. <https://doi.org/10.1126/science.abo5970>

Triay R., Monti F., Sforzi A., Muñoz A., Duriez O., Siverio M. 2020. Sin ejemplares nórdicos en la reintroducción del águila pescadora. *Quercus* 409: 64-65.